

AVIS DE PROMULGATION
RÈGLEMENT NUMÉRO 167-20
CONCERNANT LE TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX
ET AUTORISANT LE VERSEMENT D'UNE ALLOCATION DE TRANSITION AU MAIRE

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné, par la soussignée, Nathalie Lizotte, directrice générale de la municipalité de Belcourt, de ce qui suit :

QUE lors de la séance ordinaire du 5 octobre 2020, le Conseil municipal de Belcourt a adopté de règlement # 167-20 concernant le traitement des élus municipaux et autorisant le versement d'une allocation de transition au maire;

Ce règlement peut être consulté au bureau municipal situé au 219, rue Communautaire, Belcourt, du mardi au jeudi de 9h à 12h et 13h à 16h ou sur le site internet de la municipalité

Ce règlement entre en vigueur conformément à la Loi

Donné à Belcourt, ce 6^e jour du mois de octobre deux mille vingt.



Nathalie Lizotte

Directrice générale.